



# BULLETIN D'INSCRIPTION

Journée d'études du 7 Décembre 2018

## Droit au plaisir, Droit de choisir ?

### COORDONNÉES :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse (personnelle):  
.....  
.....

CP : .....

Ville : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Mail : .....

Fonction : .....

### INSCRIPTIONS :

Journée  Repas :  Une confirmation de votre inscription vous sera envoyée par mail.

### TARIFS :

80 € (inscription et repas compris)

65 € (inscription sans repas)

Gratuit sauf le repas (salariés, vacataires, étudiants et adhérents de l'ARIFTS).

**Merci d'entourer votre situation et de nous envoyer un justificatif à l'appui.**

15 € (le repas)

Toute annulation doit faire l'objet d'une demande écrite auprès de l'ARIFTS avant le 1<sup>er</sup> décembre 2018 un montant de 20€ sera retenu pour les frais de gestion. Au-delà de cette date, les frais d'inscription sont dus en totalité.

### MODES DE RÈGLEMENT :

Chèque à l'ordre de l'ARIFTS

Espèce

Virement (Ci-dessous)

Banque Populaire Atlantique / IBAN : FR76 1380 7008 0606 0191 3306 257 / BIC : CCBPFRPPNAN

L'ARIFTS n'est pas assujettie à la TVA selon l'article 202 C annexe II au CGI

### FACTURATION :

Adresse de facturation (si différente des coordonnées citées ci-dessus):

Employeur : .....

.....

.....

.....

.....

Je souhaite recevoir une facture à l'adresse indiquée ci-dessus

Cette facture doit être envoyée **après service fait** auprès de l'employeur

Fait le .....

Signature :

A retourner pour **le 26 Novembre 2018**  
par mail ([c.morisseau@arifts.fr](mailto:c.morisseau@arifts.fr)) ou par courrier à :  
ARIFTS – Site Angevin (Carine MORISSEAU)  
6 rue Georges Morel 49045 ANGERS Cedex 01